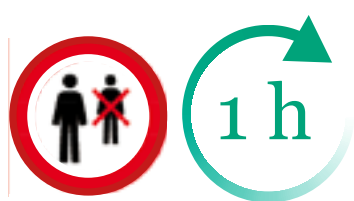


Visites aux patients hospitalisés

Du 23 juin au 6 septembre 2020

Les visites aux patients sont autorisées sous certaines conditions à respecter :



1 h

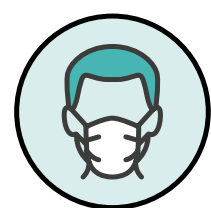
● 1 seule personne à la fois pour une durée maximum d'1 heure entre 14h et 18h



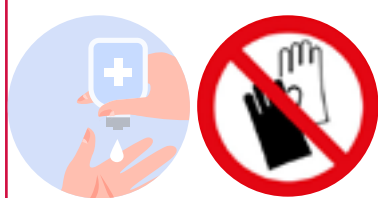
● Interdiction d'apporter de la nourriture



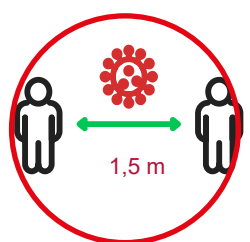
● Point de filtrage obligatoire



● Entrez dans l'hôpital **obligatoirement** avec un **masque** et portez-le en permanence dans l'établissement.



● Réalisez une friction des mains avec du gel hydroalcoolique à l'entrée. Pas de gants sur les mains.



● Respectez une distance de 1,5 mètre minimum avec les professionnels et les usagers.

Merci de respecter ces consignes
pour la santé de tous !